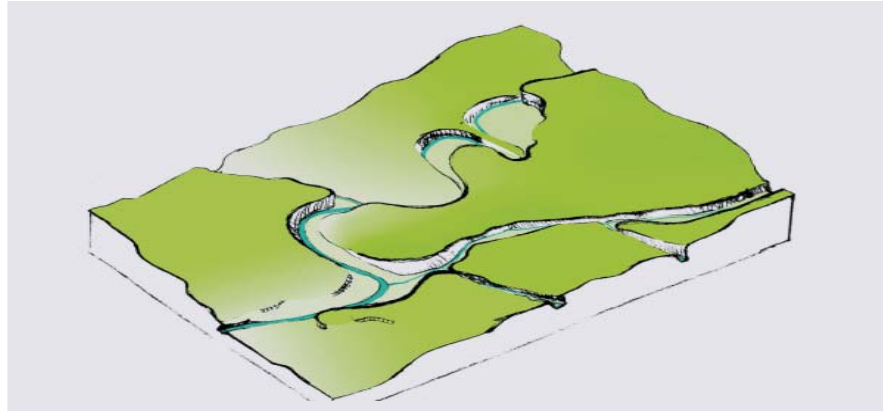
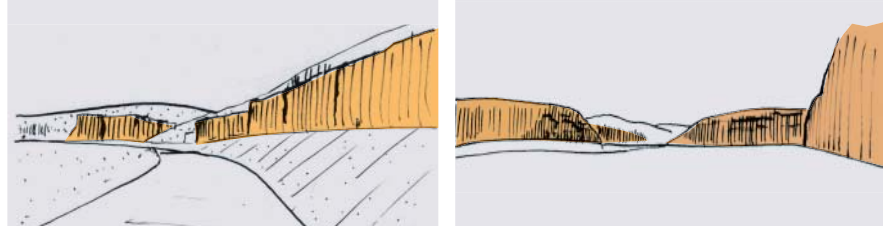


UNE ACTION PAYSAGÈRE PRIORITAIRE :  
RENDRE VISIBLE LE LINEAIRE DES FALAISES

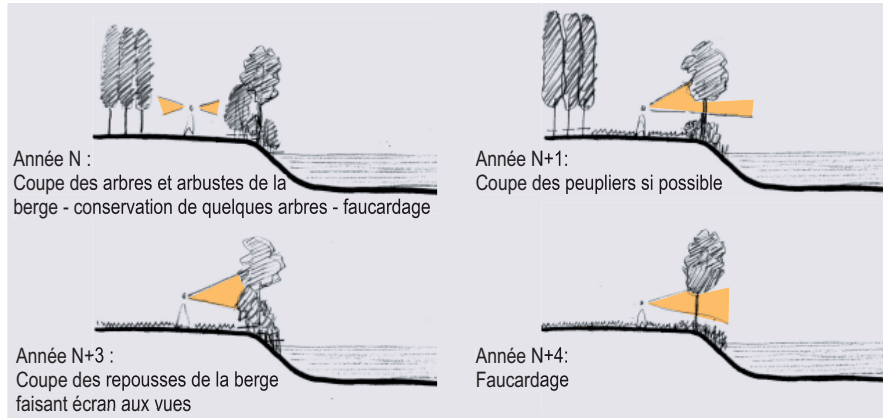


La mise en valeur du paysage emblématique des falaises constitue le point de départ d'une politique paysagère globale pour le développement durable de la vallée

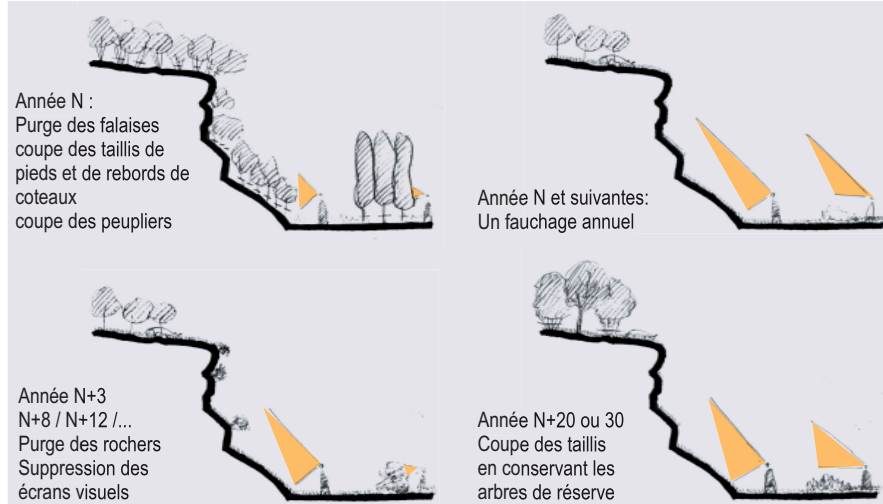
AGIR SUR LES ÉCRANS VISUELS QUI MASQUENT LES FALAISES :



PAR UN CYCLE D'ENTRETIEN DES RIPISYLVES



PAR UN CYCLE D'ENTRETIEN DES FALAISES



EXEMPLE DE DÉGAGEMENT À FONT DE GAUME (LES EYZIES DE TAYAC)



DONNER UN PAYSAGE A LA PRÉHISTOIRE

DIAGNOSTIC DE L'ETUDE PAYSAGÈRE



Photomontage projet - 2008

L'étude a été réalisée dans un périmètre de 26 communes entre Le Bugue et Condat, situées sur un socle géologique homogène. Ce périmètre, autour de la Vézère, possède un relief de plateaux, méandres et falaises, favorable à l'occupation humaine depuis la période préhistorique et support d'une riche diversité « en mosaïque » des milieux naturels.

Les paysages de la vallée témoignent d'une longue relation harmonieuse entre l'occupation humaine et les conditions naturelles : structure agraire de polyculture-élevage-forêt bien adaptée à la diversité des milieux, qualité architecturale et organisation spatiale des bâtiments tirant parti des matériaux locaux et des contraintes du relief, valeur symbolique majeure des sites préhistoriques de la vallée.

La continuité remarquable du déroulement des falaises entre Les Eyzies et Saint-Léon constitue un événement paysager fort et emblématique de ce territoire. La visibilité des falaises rend perceptibles dans le paysage les sites de l'occupation préhistorique.

Les paysages de la vallée qui sont actuellement soumis aux évolutions des modes de vie et de l'économie agricole se banalisent progressivement. L'abandon des usages qui permettaient d'entretenir les espaces sur les terres pauvres et accidentées ont conduit au développement de surfaces boisées non exploitées qui masquent les vues longues sur le paysage spectaculaire des falaises et transforment le caractère de campagne cultivée de la vallée.

L'évolution des ensembles bâtis sous la pression d'une forte demande de constructions résidentielles désolidarisées de leur environnement proche, la standardisation des techniques et du style des constructions, imposent une présence paysagère très forte de l'habitat récent qui modifie la physionomie de la vallée.

Le développement actuel peu coordonné du tourisme ne permet pas de valoriser au mieux cette ressource économique par une offre de qualité harmonisée autour du patrimoine archéologique et naturel. Il induit une prolifération de structures et des nuisances qui entraînent une dégradation visible des sites naturels et culturels qui font la renommée mondiale de la vallée de la Vézère (panneaux publicitaires, signalisations...).

La dynamique des évolutions récentes entraîne des modifications du paysage qui constitueront rapidement de sérieux obstacles pour un développement du territoire respectueux des hommes, des milieux naturels et des valeurs patrimoniales qui le caractérisent.

L' Etude pour la gestion et la mise en valeur paysagère de la vallée de la Vézère a été mandatée au cabinet Mandragore en 2007 par la D.I.R.E.N. Aquitaine.



Commanditaire :  
Diren aquitaine  
Services associés:  
Drac aquitaine  
Sdap 24  
Dde 24  
Ddaf 24

Conception et réalisation plaquette :  
Mandragore paysagistes  
Septembre 2009



LA VALLÉE DE LA VÈZÈRE

UN PAYSAGE EMBLÉMATIQUE  
SUPPORT D'UN PROJET  
DE TERRITOIRE



La vallée de la Vézère, entre Terrasson et Limeuil, possède des qualités patrimoniales et paysagères étroitement associées. Dans ce périmètre, c'est le territoire tout entier et son paysage qui sont porteurs de la valeur patrimoniale. Cette valeur doit être considérée comme une ressource pour le développement de la vallée.

La conservation et la mise en valeur des sites préhistoriques, la pérennité des paysages naturels et agricoles, appellent un projet exemplaire de gestion intégrée de la vallée pour un développement durable du territoire. Ce projet ambitieux passe par une économie locale, respectueuse des milieux naturels, des hommes et du patrimoine, innovante et capable d'agir directement sur l'évolution des paysages emblématiques.

# LES ENJEUX DU PROJET

- **UNE PROTECTION DURABLE DES RESSOURCES, DES CARACTERES ET DE L'IDENTITE DE LA VALLEE**
- **UN DEVELOPPEMENT EXEMPLAIRE DU TERRITOIRE**

# LES CARACTERES PAYSAGERS SUPPORTS DU PROJET

## UN ENSEMBLE GEOGRAPHIQUE COHERENT

La vallée de la Vézère entaille profondément un plateau ondulé recoupé de combes et vallons secondaires. Cet ensemble forme un territoire cohérent autour de la Vézère et une unité de paysage caractérisée par les falaises abruptes et le profil asymétrique des méandres.

## UN SUBSTITUT MONUMENTAL POUR LA PREHISTOIRE

Les sites de la préhistoire, grottes et gisements restent invisibles dans le paysage. Les falaises qui les abritent en sont les substituts monumentaux et doivent donc être considérée comme des monuments à mettre en valeur dans le paysage.

## LA CONTINUITÉ DU RELIEF DES FALAISES

Les falaises sont perçues comme une qualité spécifique de la vallée offrant un potentiel de points de vue pittoresques renforcé par leur continuité qui accompagne le déroulement des méandres. Cette continuité doit rester visible.

## LA MOSAÏQUE DE MILIEUX NATURELS

La mosaïque des milieux naturels sur ce territoire reflète la grande diversité des sols et de leurs situations sur le relief. Ces milieux très contrastés permettent une très grande richesse de la faune et de la flore naturelles qu'il faut préserver.

## DES POINTS DE VUE VARIÉS OFFERTS PAR LE RELIEF

Depuis les routes et chemins, les multiples vues spectaculaires ou familière, lointaines ou proches, doivent être dégagées et organisées pour conforter le caractère pittoresque et monumental de la vallée.

## UNE CAMPAGNE HARMONIEUSE

L'interaction entre action humaine et milieu naturel a formé une campagne habitée offrant un paysage harmonieux et varié, façonné par des pratiques agricoles et forestières bien adaptées aux conditions naturelles de la vallée.

## LA QUALITÉ D'INTEGRATION DU BÂTI TRADITIONNEL

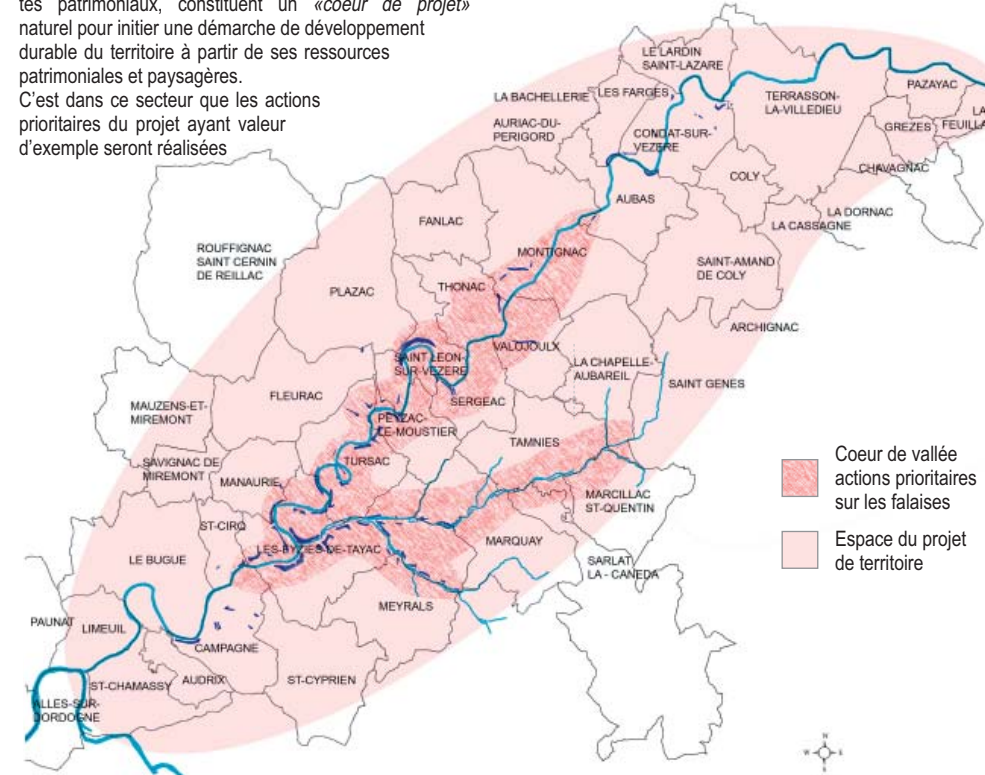
De larges surfaces agricoles ou forestières espacent les ensembles bâtis. Les bâtiments regroupés en unités denses sont situés respectant le relief, sans délimitation nette avec l'espace extérieur. Ce type d'organisation contribue à la qualité globale du paysage et devrait être recherchée pour les constructions actuelles.

## LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU BÂTI TRADITIONNEL

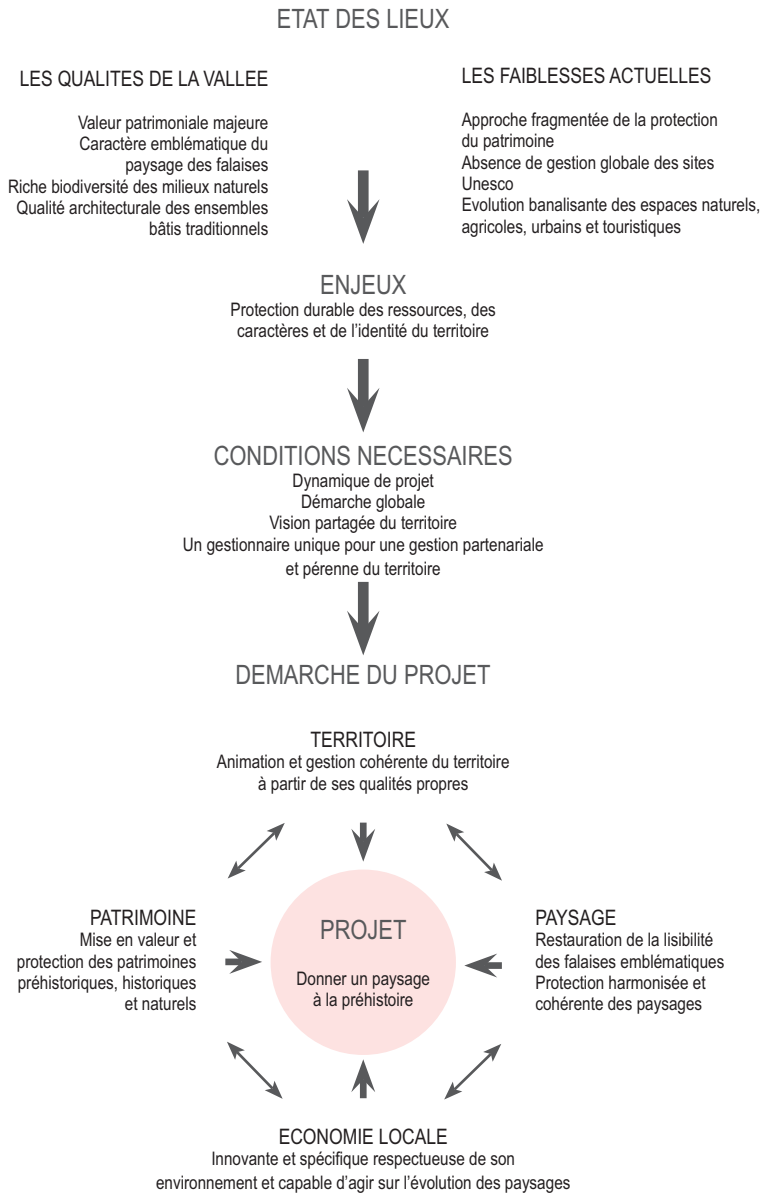
Les volumes architecturaux massifs et simples, couronnés par des pentes de toitures à 45° minimum peuvent être interprétés de façon traditionnelle ou contemporaine en utilisant les matériaux caractéristiques de la vallée, pierre locale et enduit à la chaux, tuile plate ou ardoise.

# LE TERRITOIRE DU PROJET

Le secteur des méandres et falaises ainsi que la vallée des Beunes dont les paysages sont spectaculaires et riches de sites patrimoniaux, constituent un «*coeur de projet*» naturel pour initier une démarche de développement durable du territoire à partir de ses ressources patrimoniales et paysagères. C'est dans ce secteur que les actions prioritaires du projet ayant valeur d'exemple seront réalisées



# LA MÉTHODE DU PROJET



# LES OUTILS DU PROJET

## MOYENS D' ACTIONS

### OUTILS REGLEMENTAIRES

Ils font partie des moyens de la mise en œuvre du projet. Plusieurs outils réglementaires peuvent être articulés dans une recherche globale de qualité paysagère du territoire.

### PÉRIMÈTRE DE SITE CLASSÉ OU INSCRIT

### PÉRIMÈTRE DE PROTECTION MODIFIÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES (PPM)

### ZONE DE PROTECTION PATRIMONIALE, ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE (ZPPAUP)

### PLU PATRIMONIAL

### OUTILS TECHNIQUES

#### AXE AGRICOLE ET FORESTIER

Il développera ou encouragera dans ces deux domaines des pratiques innovantes, appuyées sur les ressources naturelles et humaines locales et capables d'agir directement sur l'évolution des paysages pour entretenir leurs caractères singuliers (contrats spécifiques à la vallée, Natura 2000...).

#### AXE TOURISTIQUE

Il déclinera une offre touristique bien ciblée et coordonnera sa mise en œuvre pour promouvoir les deux volets de l'identité de la vallée : l'importance de la préhistoire et la qualité de l'espace rural et naturel.

#### AXE URBANISME ET ARCHITECTURE

Il organisera la pression d'urbanisation afin préserver le caractère rural de la vallée et les vues structurantes vers les falaises. Il orientera les constructions nouvelles vers des formes cohérentes avec les volumes et les matériaux des architectures traditionnelles.

#### AXE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Il développera une démarche coordonnée des services de l'état et des collectivités, permettant d'harmoniser les différents moyens de protection réglementaire du patrimoine. Il contribuera ainsi à la mise en oeuvre du projet global de mise en valeur du territoire.

### UN LABEL POSSIBLE : LE GRAND SITE

Le projet de territoire pour la vallée de la Vézère, territoire au patrimoine exceptionnel, répond aux conditions du label Grands Sites de France qui garantit que le site est préservé et géré suivant les principes du développement durable. Ce label permet de mettre en place une démarche partenariale portée par un gestionnaire unique qui sera garant de la permanence du projet dans la durée. Une forte volonté des responsables locaux, soutenue par l'Etat, ainsi qu'un périmètre de site classé cohérent en sont les conditions préalables.

## OBJECTIFS

PERPETUER LA QUALITÉ DU BÂTI TRADITIONNEL	MANUTENIR UNE CAMPAGNE HARMONIEUSE	OFFRIR DES POINTS DE VUE VARIÉS OFFERTS PAR LE RELIEF	PRESERVER LA MOSAÏQUE DE MILIEUX NATURELS	RESTAURER LA CONTINUITÉ DU RELIEF DES FALAISES
■	■	■	■	■